

LES FAITS DIVERS
EN FLASH

BAGNEUX

Le septuagénaire
meurt après l'accident

RENVERSÉ par un automobiliste samedi soir à Bagneux, un homme de 73 ans est décédé dimanche. Le septuagénaire n'a pas survécu à l'hémorragie cérébrale provoquée par sa chute lors de l'accident. Vers 17 h 30, samedi, l'homme marchait sur le trottoir d'une rue de Bagneux quand il a été renversé par une voiture. En faisant une marche arrière, l'automobiliste est monté sur le trottoir et a percuté le septuagénaire. L'homme est tombé sur la tête et a immédiatement perdu connaissance. Dès leur arrivée sur place, les secouristes du Samu ont détecté l'hémorragie. Hospitalisé aussitôt après l'accident, le septuagénaire est resté plongé dans le coma. Il a succombé à ses blessures dimanche.

COLOMBES

Ils siphonnaient
le camion

TROIS HOMMES ont été surpris alors qu'ils siphonnaient le carburant d'un camion à Colombes, dans la nuit de dimanche à lundi. Les trois garçons d'une vingtaine d'années avaient déjà rempli une bouteille de gazole quand une patrouille de police les a surpris, vers 3 heures du matin, dissimulés entre deux voitures en stationnement, sur un parking de la rue Jules-Michelet. Les trois jeunes gens avaient entre leurs mains le matériel nécessaire pour siphonner des réservoirs. Le trio a été placé en garde à vue.

L'ACTU EN FLASH

BAGNEUX Samuel
Le Bihan soutient
les sans-papiers

C.P.M. DE MARTIGNAC

UN PARRAINAGE citoyen de sans-papiers aura lieu ce soir dans la salle des mariages de la ville de Bagneux. Organisé par le collectif de soutien aux familles de sans-papiers qui s'est créé, au lendemain de l'expulsion de M. Dissaké, père de deux enfants nés en France et scolarisés à Bagneux, ce parrainage se déroulera avec la participation de plusieurs comédiens. L'acteur Samuel Le Bihan, ainsi que les comédiens de la série télé « Caméra Café », Alain Bouzigues et Valérie Decobert ont en effet apporté leur soutien à cette manifestation de solidarité. Ce soir à 18 h 30, dans la salle des mariages, ancienne mairie, 1, rue de la Mairie.

Issy-les-Moulineaux

Téléphérique : un début
de concertation dans la grogne

SOUVENT qualifié de « dernière lubie de Dédé », terme familial pour désigner le député-maire UDF d'Issy-les-Moulineaux, le projet de téléphérique qui pourrait relier la bouche de métro Mairie-d'Issy au futur quartier du Fort était au cœur de la première réunion de concertation, hier après-midi, à l'auditorium devant une salle comble. Comble et majoritairement hostile au projet.

Arrivé en fin d'après-midi, en tribune expérimenté, André Santini a pourtant réussi à retourner le public au moins partiellement en quelques phrases, n'hésitant pas à chahuter quelques opposants avec des phrases assassines : « Madame, prenez votre Prozac et laissez-nous travailler », a-t-il par exemple lancé à une opposante. Ou encore, s'adressant aux riverains qui craignent une baisse du prix de leurs logements à cause du passage du téléphérique : « Ceux dont les appartements ont pris 200 % en dix ans, on n'a pas eu leur chèque pour le bureau d'aide sociale. »

Entre 15 et
20 millions d'euros

Avant l'arrivée du député-maire à la tribune, la quasi-totalité des intervenants avait été malmenée, à l'exception notable de Christian Bouvier, directeur commercial de Poma. La



ISSY-LES-MOULINEAUX, HIER. La première réunion de concertation sur le projet de téléphérique s'est tenue à l'auditorium devant une salle comble et majoritairement hostile au projet. (LP/SYLVAIN MERLE)

société iséroise spécialisée dans les remontées mécaniques a implanté en zone urbaine plusieurs transports par câble, notamment à Alger, Barcelone et Medellin (Colombie).

Au-delà du chahut, cette première réunion de concertation qui sera suivie de deux autres aura au moins permis au public de recueillir quelques informations fiables, à

condition de faire un minimum confiance à ceux qui les délivrent. Le coût du téléphérique d'abord, un élément essentiel aux yeux des participants : il devrait être compris entre 15 et 20 millions d'euros, à condition qu'il ne soit pas prolongé vers le quartier des Epinettes dont les habitants se sont bruyamment plaints, hier, d'être les oubliés du projet.

« Ce n'est pas mon idée
mais celle de la RATP »

Autre information, « ce téléphérique, ce n'est pas mon idée mais celle de la RATP », a assené André Santini, ce que le représentant du transporteur a confirmé. Et l'ancien ministre de faire remarquer que le Syndicat des transports d'Ile-de-France, présidé par le socialiste Jean-Paul Huchon, a donné son accord pour débiter la concertation.

Avant d'aboutir à un projet de téléphérique, la RATP avait pensé aux bus électriques avant d'abandonner pour cause d'embouteillages et de gare routière à saturation. Un projet de funiculaire avait également été étudié, mais il présentait l'inconvénient de couper en deux la rue Chénier.

Les deux prochaines réunions sur le sujet auront lieu en soirée. Elles promettent d'être une nouvelle fois animées.

ROBERTO CRISTOFOLI

Bois-Colombes

Les agresseurs au sabre jugés

« **S**I J'AVAIS VOULU lui faire du mal, j'aurais tapé avec la lame. » La lame d'un sabre japonais. Pantalon foncé, veste de velours noir et lunettes à la mode, Abdelfetah s'explique posément sur le règlement de comptes qui l'avait opposé à William, celui qui aurait osé insulter sa petite amie. Pour « dissuader » William de recommencer, Abdelfetah avait brandi un sabre et frappé son adversaire, dans la soirée du 1^{er} septembre dernier à Bois-Colombes. « On n'est pas passé loin du drame et de la cour d'assises », n'a pas manqué de rappeler le président du tribunal dès le début du procès, hier. Au côté de ce jeune homme de 24 ans comparait également son frère Hamza, de deux ans son aîné. Face à eux sur le banc des parties civiles, William, encadré de ses parents.

Vers minuit le 1^{er} septembre, William « traîne » avec quatre ou cinq copains sur un banc de Bois-Colombes. « On a vu un groupe de filles passer en

voiture », commence la victime. « Deux jeunes filles, pas un groupe », le corrige le président. « On leur a dit *Oh ! les filles* », reprend William, réfutant d'éventuelles injures racistes et sexuelles. Mais les jeunes filles, la sœur des prévenus et la petite amie d'Abdelfetah, sont formelles. Il s'agissait bien d'injures.

« Expédition punitive »

Le cadet des frères qui suivait la voiture en scooter s'arrête alors devant William. « Je voulais lui faire comprendre que ça ne se fait pas. » La discussion tourne rapidement au vinaigre. « Ils n'étaient pas quatre ou cinq mais une dizaine », affirme le prévenu. « Une demi-heure plus tard, il est revenu avec son frère, reprend William. Ils avaient tous les deux des sabres. » « Oui, j'avais appelé mon frère pour être plus rassuré pendant l'explication. »

En fait d'explication, l'affaire tourne à « l'expédition punitive », selon le procureur. Abdelfetah et Hamza sont armés des deux sabres japonais qu'Hamza conservait dans le coffre de sa voiture. Hamza pointe le sabre sur la gorge de son adversaire. Abdelfetah frappe.

Les premiers coups sont assénés alors que la lame est protégée. Pas les suivants. William sera blessé au bras, à la jambe et au crâne. « Heureusement que la lame n'était pas aiguisée », a insisté le procureur, s'indignant que les frères se soient ainsi « vengés ». Le procureur a requis seize mois d'emprisonnement à l'encontre d'Abdelfetah et douze à l'encontre de son frère. En demandant que les frères soient immédiatement incarcérés.

Mais le tribunal a manifestement tenu compte des regrets « sincères » des prévenus. Les frères ont écopé de huit mois de prison, dont quatre avec sursis.

VALÉRIE MAHAUT

Emploi

1 200 jobs d'hiver à saisir

« **C**'EST une première. un coup d'essai », assure-t-on au CIDJ du quai Branly (XV^e). Le centre d'information et de documentation jeunesse et l'ANPE jeunes se lancent aujourd'hui dans le créneau des jobs d'hiver.

« Nous avons 1 200 postes à proposer aux étudiants pour la période des fêtes », expliquent les conseillers de l'ANPE jeunes. « De nombreuses entreprises recrutent dès à présent pour faire face au surcroît d'activité de la période de fin d'année et des

soldes », souligne Sofia Fernandes, directrice de l'ANPE jeunes.

De 10 heures à 16 heures, les candidats munis de leur CV pourront ainsi rencontrer une quinzaine d'entreprises « pour être recrutés sur place ».

Les métiers de la vente
en tête des offres

Une large variété de postes est à pourvoir à Paris et en Ile-de-France. Les métiers de la vente seront natu-

rellement les plus nombreux, cadeaux de Noël obligent.

Des postes dans les secteurs de l'accueil, du télémarketing, de la restauration et de l'aide aux familles seront également proposés. Les entreprises offrent des postes à temps complet ou à temps partiel. Le CIDJ et l'ANPE, qui organisent chaque année le grand rendez-vous des jobs d'été aux 40 000 offres et aux 20 000 jeunes invités, sont cette fois-ci beaucoup plus modestes.

« Nous n'avons pas monté de chapiteau. Tout se déroulera dans nos

locaux », souligne la direction du CIDJ, qui craint un peu d'être débordée par l'afflux de candidats.

Tous ceux qui n'auront pas pu profiter de ces jobs d'hiver pourront se reporter, demain, sur la rencontre pour l'emploi de la mairie du III^e arrondissement. Le thème de la rencontre : les métiers de l'art et du spectacle.

E.L.M.

Aujourd'hui au CIDJ, 101, quai Branly, dans le XV^e. Demain à la mairie du III^e, 2, rue Eugène-Spüller, dans le III^e.